



Litige avec edf merci de maider sil vous plait

Par **lolita1**, le **10/04/2013** à **14:46**

Bonjour. Les huissier de intrum justicia me demende 550euros dis je vraiment leurs donner puis je ne peuvent pas leurs donner car je n ais que 440 euros par mois il est hors de question de leurs donner de l argent pour rien[smile33][smile33][smile33][smile33][smile33][smile33][smile33][smile33]

Par **capexo59**, le **13/04/2013** à **12:05**

Bonjour,
Vous avez un litige avec EDF. Instrum justicia est une boîte de recouvrement. Vous pouvez essayer de négocier avec eux. Demandez de verser une petite somme d'argent et d'étaler votre dette et de payer en plusieurs fois. Il faut régler au plus vite le problème avec EDF sinon vous risquez de payer des frais supplémentaires même si votre motif est justifié.
Si vous ne pouvez pas discuter avec eux ; je vous conseille d'aller prendre contact avec le médiateur de l'énergie (niveau national) ou alors de prendre contact avec un médiateur de l'énergie au conseil Général de votre département qui peut être un intermédiaire efficace avec instrum justicia (il pourra demander d'étaler votre recouvrement dans le temps) et peut être vous aider si vous remplissez les critères d'obtenir un Fonds de solidarité Energie.
De plus, il est en contact permanent avec EDF et peut négocier et trouver une solution avec eux.
Prenez donc contact dans les deux cas avec le conseil général de votre département et demandez un rendez vous avec votre médiateur ou conciliateur administratif de votre conseil général.
Je ne connais pas précisément votre situation et quel est le motif de votre litige avec EDF mais si c'est faute de moyens (problème de retard de factures impayés); il n'est pas encore trop tard pour réagir.
bon courage